

COMPTE RENDU DES DECISIONS EFFECTUEES PAR LE MAIRE
EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

RAPPORTEUR : Monsieur NICOLLE

Je vais vous rendre compte des affaires que j'ai pu régler depuis notre réunion du 28 septembre 2017 dans le cadre de la délégation que vous m'avez donnée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

J'ai signé les décisions et contrats suivants:

1.	Un contrat passé entre la ville et l'association LOTUS SACRE pour la mise en place d'un atelier de musique traditionnelle chinoise au club Antoine Lacroix
2.	Un contrat passé entre la ville et la compagnie théâtrale Bernard Lyautey pour une représentation du spectacle intitulé « M'sieur Offenbach » au club Antoine Lacroix
3.	Une convention passée entre la ville et l'association A.R.C.B.F pour l'utilisation des locaux du 1, rue Jean Mermoz
4.	Une convention passée entre la ville et l'association A.R.C.B.F pour une occupation à titre régulier de la salle 1 et la salle 5-6 de la Maison de la Citoyenneté et de la Vie Associative
5.	Une convention passée entre la ville et l'association Les Brodeuses Kremlinoises pour une occupation à titre régulier de la salle 1 de la Maison de la Citoyenneté et de la Vie Associative
6.	Un contrat passé entre la ville et la société ONET Paris Sud pour une prestation de décapage et mise en cire du préau et du hall d'entrée de l'école Charles Péguy
7.	Un contrat passé entre la ville et Monsieur Serge DUPUIS pour la location d'un piano dans le cadre de l'événement Place aux jeunes talents
8.	Un contrat passé entre la ville et l'association « To mix or not » pour des ateliers de danses urbaines au collège Jean Perrin et à la médiathèque
9.	Un contrat passé entre la ville et Monsieur Hamzi BOUZIANE pour l'organisation d'un spectacle de magie à l'espace jeunesse
10.	Un contrat passé entre la ville et la Chorale sauvage et clandestine de Paris pour une animation dans le cadre des Nautiliades Kremlinoises
11.	Un contrat passé entre la ville et l'association Enfant Espoir 75 pour le montage d'un court métrage de l'événement Place aux jeunes talents
12.	Un contrat passé entre la ville et l'association Les Bouches B pour la régie de la soirée de présentation des lauréats dans le cadre de l'événement Place aux jeunes talents
13.	Un contrat passé entre la ville et Monsieur Karim CHAIB pour une animation musicale au centre de loisirs Pierre Brossolette
14.	Un contrat passé entre la ville et la compagnie Tête bêche pour l'animation de la soirée Place aux jeunes talents
15.	Un contrat passé entre la ville et la société Tulipe Noire pour un reportage photographique dans le cadre des événements « Place aux jeunes talents » et « Les Nautiliades kremlinoises »
16.	Un contrat passé entre la ville et la société EUROBACKLINE pour la location du matériel sono dans le cadre de l'événement Place aux jeunes talents
17.	Un contrat passé entre la ville et l'association l'Esprit du Vent pour l'animation d'un atelier expression orale au centre social Germaine Tillion
18.	Un contrat passé entre la ville et Madame Valérie GENTA pour l'organisation de cours de yoga au centre social Germaine Tillion
19.	Une convention passée entre la ville et l'association l'Arbre Sec pour l'utilisation des locaux de l'espace André Maigné